

ATER 07 – Génie des procédés

Quotité : 100%

Profil appel à candidatures :	ATER Génie des procédés
Section CNU (6 maximum)	62 (Energétique, Génie des procédés)
Date du contrat et Quotité :	01/09/2026 au 31/08/2027 = 192 HED
Contact pédagogique (Nom et coordonnées) :	Jean-Louis HAVET
Contact scientifique (Nom et coordonnées):	Jean-Louis HAVET
Localisation :	Cnam, 2 rue Conté, 75003 Paris
Job profile : brève synthèse en anglais <i>Champs obligatoire à renseigner</i>	ATER will teach chemical engineering and will do research in separation operation
Research fields EURAXESS : <i>Champs obligatoire à renseigner</i>	ATER will be assigned to the chemical engineering team and will carry out its research about study of separation operations (adsorption and/or crystallization) within the framework of the valorization of plant-based products
Mots clé (en français) – 5 maximum	Génie des procédés, Opérations unitaires, Opérations de séparation (adsorption/cristallisation)
Profil enseignement :	Docteur, l'ATER sera amené à faire ses enseignements dans les UE suivantes : - CGP109 (Génie des procédés : Opérations Unitaires Fondamentales), - CGP110 (Pratique des outils d'analyse et de caractérisation des procédés), - CGP111 (TP Génie des procédés : Opérations unitaires fondamentales), - ETR102 (Information et communication scientifique), - CGP219 (Opérations unitaires avancées), - ENG247 (Information et communication pour l'ingénieur). Les enseignements se feront, en fonction des UE, sous forme de cours/TD/TP et encadrement de projet. L'ATER participera aux différentes soutenances de la spécialité Génie des procédés.
Profil recherche :	L'ATER sera affecté dans l'équipe Génie des procédés au sein du laboratoire SayFood et réalisera plus précisément sa recherche sur la thématique : opérations de séparation (adsorption et/ou cristallisation) dans le cadre de la valorisation des produits d'origine végétale.

Informations complémentaires :

Enseignements :	
EPN d'enseignement :	1 (BTP et Energie)
Lieux d'exercice :	Cnam Paris, 2 rue Conté, 75003 PARIS
Nom du directeur de l'EPN :	Jean-Sébastien VILLEFORT
Téléphone du directeur de l'EPN :	01 40 27 21 12
Email du directeur de l'EPN :	jean-sebastien.villefort@lecnam.net
URL de l'EPN :	Génie des procédés : https://gpip.cnam.fr
Recherche :	
Laboratoire :	SayFood (UMR782)
Lieux d'exercice :	Cnam Paris, 2 rue Conté, 75003 Paris
Nom du directeur de laboratoire :	Violaine ATHES-DUTOUR Correspondant du laboratoire : Jean-Louis HAVET
Téléphone du directeur de laboratoire :	01 40 27 23 94
Email du directeur de laboratoire :	jean-louis.havet@lecnam.net
URL du laboratoire :	https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/umr-sayfood

Le dossier de candidature est à retourner complété et accompagné des pièces justificatives en un seul fichier en format pdf par courrier électronique au plus tard le 03 avril 2026 à 16h00, à l'adresse suivante :

recrutement-Ater@cnam.fr

Le dossier sera à télécharger sur la plateforme Le Cnam recrute via le lien suivant :

<https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/recrutement-ater-campagne-2026-1561712.kjsp?RH=EMP>

L'ensemble des pièces jointes ne doit pas dépasser 20 méga octet

Le dossier devra être composé dans l'ordre suivant (avec nomination du dossier de candidature) :

ex : ATER_01_votre nom et prénom

1. Déclaration de candidature ; daté et signé ;
2. Composition du dossier de candidature à un emploi d'ater ;
3. Notice individuelle ;
4. Annexes (selon votre statut les pièces justificatives complémentaires (annexe A, Annexe B, annexe C ou annexe D).
5. Lettre de motivation adressée au chef d'établissement ;
6. Curriculum vitae détaillé comportant la liste des travaux et articles ;
7. Copie d'une pièce d'identité ;
8. Copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail (le cas échéant)
9. Copie du dernier diplôme obtenu ;
10. Copie des contrats de travail de la fonction publique

L'absence d'inscription sur Altair et/ou l'absence de dépôt numérique de dossier entraîne de facto l'irrecevabilité de la candidature ;

Tout dossier envoyé hors délai ou tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.